

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE
CASTRES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE



11, Chemin de la Planquette
81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE
Tél : 05.63.34.10.50
Email : accueil.ccas@ccas81370.fr

Date de la convocation :
22 avril 2026

Conseillers en exercice : 19
Présents : 10
Procurations : 5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril, à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Sulpice-la-Pointe, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Laurence BLANC, Présidente déléguée du CCAS.

Présents : Mme Laurence BLANC, Présidente déléguée, Mme Hanane MAALLEM, Vice-Présidente déléguée, M. André SIMON, M. Alain OURLIAC, Mme Marie-Claude DRABEK, M. Charles PICHERY, Mme Nicole SANCHEZ, Mme Marie-Josée CALVET, Mme Chantal CANDOULIVES et M. Jean-Jacques MARTIN.

Excusés / Absents : M. Raphaël BERNARDIN – Président, Mme Bernadette MARC (procuration à M. Alain OURLIAC), M. Mathieu SINOWIECKI, (procuration à M. Charles PICHERY), Mme Anaïs BONDURAND, Mme Ouahida CHOUITI NAIB, (procuration à Mme Marie-Josée CALVET), M. Stanislas MOUINEAU (procuration à M. Jean-Jacques MARTIN), Mme Micheline CARRE (procuration à M. André SIMON), Mme Marie-Claire GRASSET, Mme Danielle VACHER.

Secrétaire de séance : Alaric BERLUREAU.

Délibération n° DL-260428-010

Objet :
Budget Principal du CCAS – Compte Financier Unique

Décision de l'Assemblée :

Votant : 15
Pour : 15
Vote à l'unanimité

A la demande de Mme la Présidente Déléguée, M. Alaric BERLUREAU, Directeur Général du CCAS, informe l'Assemblée que le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire commun à l'ordonnateur et au comptable. Il se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Il met ainsi fin à la double présentation en regroupant ces deux documents en un document unique. Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité au sens de l'article L.1612-12 du Code général des collectivités territoriales.

Sur la base des propositions du bilan final du Gouvernement remis au Parlement sur l'expérimentation du CFU, l'article 205 de la loi de finances pour 2024 vient modifier l'article 242 de la loi de finances pour 2019 afin de pérenniser la mise en œuvre du CFU pour les collectivités expérimentatrices et généraliser sa mise en œuvre pour

toutes les entités publiques locales, quelle que soit la taille de la commune ou de l'intercommunalité, au plus tard au titre de l'exercice 2026.

Le choix a été fait pour le Centre Communal d'Action Sociale d'anticiper le passage au CFU dès l'exercice 2025 comme les dispositions le permettaient.

Les objectifs du CFU sont les suivants :

- favoriser la transparence et améliorer la lisibilité de l'information financière des collectivités par rapport aux comptes administratifs et comptes de gestion ;
- améliorer la qualité des comptes ;
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives. Le CFU vise ainsi à mieux éclairer les assemblées délibérantes. Il pourra aussi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

Le Compte Financier Unique reprend dans ses écritures le montant de chacun des soldes des compte au titre de l'exercice 202, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés ainsi que celui de toutes les opérations d'ordre qui ont été prescrits et réalisés par le comptable public dans ses écritures.

SAINT-SULPICE LA POINTE - CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 700,00	260 200,00	262 900,00
	Recettes réalisées (1)	B	1 716,78	243 791,52	245 508,30
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	10 130,45	293 562,31	303 692,76
	Dépenses réalisées (1)	E	50,00	279 572,88	279 622,88
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	1 666,78	-35 781,36	-34 114,58
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	7 430,18	33 363,23	40 793,41
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	9 096,96	-2 418,13	6 678,83
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	9 096,96	-2 418,13	6 678,83

Le Conseil d'administration, ainsi informé et après avoir délibéré,

- Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L.1612-12 ;
- Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026 ;
- Vu la délibération n° DL-230928-026 du 28 septembre 2023 portant adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024 ;
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;
- Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;
- Considérant que le Conseil d'administration a siégé sous la présidence de Mme la Présidente déléguée ;

DÉCIDE

- D'approuver le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du budget principal du Centre Communal d'Action Sociale.
- D'autoriser M. le Président, ou son représentant, à signer au nom du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Sulpice-la-Pointe, toutes pièces nécessaires à l'accomplissement de la présente délibération.

Le Président



Raphaël BERNARDIN

Le Secrétaire de séance



Alaric BERLUREAU





NOTE DE PRÉSENTATION BREVE ET SYNTHÉTIQUE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

L'article 107 de la loi NOTRe est venue compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant :

« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette note présente donc les principales informations et évolutions du compte financier unique du budget du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Sulpice la Pointe.

Le compte financier unique retrace l'ensemble des mandats de dépenses et titres de recettes émis par le Centre Communal d'Action Sociale au cours de l'exercice.

Le budget principal du CCAS est consacré aux activités du service social.

A la clôture de l'exercice 2025, le compte financier unique du budget principal du CCAS fait apparaître un résultat, hors report de l'exercice 2024, se décomposant comme suit :

- **Section Investissement : 1 666,78 €.**
- **Section de Fonctionnement : - 35 781,36 €**

Pour mémoire, les reports de l'exercice 2024 s'élèvent :

- **En section de Fonctionnement : 33 363,23 €**
- **En section d'Investissement : 7 430,18 €**

Le résultat d'exécution 2025 avec reports est excédentaire à hauteur de **6 678,83 €**.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement représente les dépenses du « quotidien » de l'établissement. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent du service social.

DEPENSES

En 2025, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 279 572,88 €

Chapitre	Libellé	BP + DM 2025	Recense 2025	% Réalisation
011	Charge à caractère général	78 357,31 €	67 548,14 €	86,21%
012	Charge de personnel	204 000,00 €	202 803,46 €	99,41%
65	Charges de gestion courante	8 605,00 €	7 752,30 €	90,09%
67	Charges exceptionnelles	- €	- €	0,00%
68	Dotations aux provisions	600,00 €	- €	0,00%
042	Opérations d'ordre entre section	2 000,00 €	1 468,98 €	73,45%
TOTAL GENERAL		293 562,31 €	279 572,88 €	95,23%

Le chapitre 011, charges à caractère général regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement des différents services. Ces dépenses sont en diminution de -4,14 % par rapport à 2024.

Les principales dépenses concernent la location et les charges des locaux de l'espace Sicard D'Alaman et du logement d'urgence, le développement du programme d'animations et d'accompagnement porté par le service social.

L'année 2025 a été marquée par le remplacement du véhicule du service sous la forme d'une Location Longue Durée.

Le service social finance et assure également l'organisation du repas des aînés ainsi que l'achat et la distribution des colis de Noël qui leurs sont attribués.

Enfin, le budget du service social porte les partenariats avec des cabinets pour le recrutement de médecin, signés en 2024 et 2025.

Le chapitre 012, charges de personnel, affiche une hausse de + 14,62 % par rapport à 2024, à 202 803,46 €. Cette hausse s'explique par le recrutement par mutation d'une nouvelle conseillère en économie sociale familiale, par l'augmentation du temps de travail de la responsable (de 60% en 2023 à 80% en 2024) et le recours à des contractuels vacataires qui ont assuré jusqu'à l'été 2025, le transport des personnes âgées de leur domicile jusqu'au lieu d'activité. Le chapitre 012 retrace également l'augmentation des cotisations de retraites CNRACL mis en œuvre par la Loi de Finances 2025 (+3 %).

Ce montant intègre la refacturation des frais liés aux services supports mutualisés et assurés par les services de la commune depuis 2024.

Le chapitre 65 charges de gestion courante comptabilise principalement les aides versées par le service social aux familles dans le besoin. Il est à noter une hausse importante des demandes en 2025 (+ 1 500€).

Le chapitre 68 retrace la dotation aux provisions relatives aux créances non recouvrées. En 2025, aucune dépense n'a fait l'objet d'une provision.

La dotation aux amortissements, **chapitre 042**, a représenté un montant de 1 468,98 €

RECETTES

Les produits de fonctionnement 2025 se sont élevées à 243 791,52 €.

Chapitre	Libellé	BP + DM 2025	Réalisé 2025	% Réalisation
002	Excédent de fonctionnement reporté	33 363,23 €	- €	0,00%
013	Atténuation de charges	2 000,00 €	2 288,21 €	114,41%
70	Ventes de produits fabriqués	3 500,00 €	5 494,23 €	156,98%
74	Dotations et participations	254 000,00 €	233 845,08 €	92,06%
75	Produits de gestion courante	250,00 €	1 986,88 €	794,75%
78	Reprise sur provisions	450,00 €	177,12 €	39,36%
TOTAL GENERAL		293 563,23 €	243 791,52 €	83,05%

Le **chapitre 013**, qui correspond aux versements des indemnités journalières par la sécurité sociale ou notre organisme d'assurance du personnel, a représenté 2 288,21 €.

Le **chapitre 70** intègre les ventes des produits issues de la perception des loyers des deux logements d'urgence.

Le **chapitre 74** regroupent les recettes issues des partenaires du service social avec notamment la participation de la commune pour 210 000 €, du Département pour un peu moins de 20 000 € et d'autres établissements comme la Carsat qui viennent financer des activités proposées par le service social dans le cadre d'appel à projet.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Les dépenses 2025 de la section d'investissement se sont élevées à 50,00 €.

Chapitre	Libellé	BP + DM 2025	Réalisé 2025	% Réalisation
16	Emprunts et dettes assimilées	800,00 €	50,00 €	6,25%
20	Immobilisations incorporelles	3 830,45 €	- €	0,00%
21	immobilisations corporelles	5 500,00 €	- €	0,00%
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	0,00%
TOTAL GENERAL		10 130,45 €	50,00 €	0,49%

Elles correspondent à la restitution d'une caution pour le logement d'urgence, aucune dépense d'équipement n'a été réalisée en 2025.

Le Service Social du Centre Communal d'Action Sociale, ne dispose d'aucun emprunt à rembourser.

RECETTES

Les recettes 2025 de la section d'investissement se sont élevées à 1 716,78 €

Chapitre	Libellé	BP + DM 2025	Réalisé 2025	% Réalisation
001	Excédent investissement reporté	7 430,18 €	- €	0,00%
10	Dotations et participations	200,00 €	197,80 €	98,90%
16	Emprunts et dettes assimilées	500,00 €	50,00 €	10,00%
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	
041	Opérations de transfert entre sections	2 000,00 €	1 468,98 €	73,45%
TOTAL GENERAL		10 130,18 €	1 716,78 €	16,95%

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le 11/05/2026



ID : 081-268101151-20260428-DL260428010-BF

Le service social a bénéficié d'un versement de FCTVA pour 197,80 €, l'encadrement d'une caution pour 50,00 € et de la dotation annuelle aux amortissements qui représente la principale recette d'investissement avec un montant de 1 468,98 €.

**BUDGET ANNEXE
EHPAD « Chez nous »**

A la clôture de l'exercice 2025, les comptes de résultats consolidés font apparaître les résultats suivant :

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	554 300,00 €	558 380,68 €	4 144 099,69 €	4 224 002,57 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	3 924 768,00 €	3 887 893,39 €	182 505,00 €	199 574,79 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	585 715,80 €	577 745,74 €	17 500,00 €	17 320,45 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	5 064 783,80 €	5 024 019,81 €	4 344 104,69 €	4 440 897,81 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	720 679,11 €	583 122,00 €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT	5 064 783,80 €	5 024 019,81 €	5 064 783,80 €	5 024 019,81 €	TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT

L'exercice 2025 présente un résultat prévisionnel fortement déficitaire. Plusieurs éléments explicatifs peuvent être identifiés :

- L'absence totale de revalorisation des financements par les autorités de tarification, malgré des hausses de charges obligatoires ;
- L'augmentation des cotisations CNRACL et la mise en place obligatoire de la prévoyance des agents ;
- La progression de la masse salariale liée aux contraintes statutaires de la fonction publique territoriale, aux situations de maladie longue durée et aux départs définitifs restant partiellement à la charge de l'établissement ;
- La relance d'un plan de formation ambitieux, nécessaire à la professionnalisation des équipes et conforme aux recommandations de l'évaluation HAS ;
- Des charges exceptionnelles liées aux contentieux et à un contexte juridique tendu.

Parallèlement, l'année 2025 a été marquée par une volonté affirmée de maintenir la qualité de l'accompagnement et de la vie institutionnelle, notamment par :

- Le renforcement ciblé des effectifs soignants et d'accompagnement ;
- Le développement des actions en faveur de la qualité de vie au travail (télétravail, RTT, reconnaissance du travail de nuit, avantages sociaux) ;
- Une politique active d'animation et d'ouverture sur l'extérieur, contribuant au bien-être des résidents et au lien avec les familles.

Les charges de personnel :

Les charges de personnel constituent le principal poste de dépenses de l'établissement et traduisent un choix assumé de privilégier l'accompagnement et la bienveillance. Le ratio personnel / résidents demeure conforme, voire supérieur, aux recommandations nationales.

La formation du personnel :

L'année 2025 marque une montée en puissance significative de la politique de formation, avec plus de 60 % des agents bénéficiaires d'au moins une action de formation. Cette orientation, indispensable à la sécurisation des pratiques et à la qualité de l'accompagnement, représente toutefois un coût important non compensé dans les financements actuels.

SECTION INVESTISSEMENT

En 2025, les investissements ont principalement porté sur la sécurité et l'amélioration du cadre de vie, avec notamment :

- La réparation des fuites de toiture ;
- Le remplacement de la centrale de sécurité incendie devenue obsolète ;
- Des investissements matériels ciblés visant à améliorer les conditions de travail et le confort des résidents.

Les investissements futurs seront strictement priorisés au regard des obligations réglementaires, du confort des résidents, et des capacités financières de l'établissement. Le projet de reconstruction de l'EHPAD constitue, à moyen et long terme, un enjeu structurant majeur pour l'amélioration durable des conditions d'accueil et de travail. Des demandes de subventions seront systématiquement recherchées afin de limiter le reste à charge.

EVOLUTION DES DOTATIONS

L'année 2025 se caractérise par une forte tension entre l'évolution des charges et celle des dotations.

Si les dotations soins et dépendance poursuivent une progression tendancielle, celle-ci demeure insuffisante pour absorber l'ensemble des surcoûts réglementaires et statutaires supportés par l'établissement.

La situation appelle une vigilance accrue et un dialogue renforcé avec les financeurs, dans un contexte où les marges de manœuvre tarifaires restent limitées.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CCAS : SAINT-SULPICE LA POINTE (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE

Numéro SIRET : 26810115100010

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE GAILLAC

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	8
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	9
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	10
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	11
D - Bilan synthétique	12
E - Compte de résultat synthétique	13
F - Taux des contributions et produits afférents en N	15

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	16
Vue d'ensemble	
A1.1 - Dépenses d'investissement	17
A1.2 - Recettes d'investissement	18
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	19
A2.2 - Recettes de fonctionnement	20
Vue détaillée	
B1 - Dépenses d'investissement	21
B2 - Recettes d'investissement	23
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	25
D1 - Dépenses de fonctionnement	26
D2 - Recettes de fonctionnement	29

III - Etats financiers

A - Bilan	31
B - Compte de résultat	35
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	38
D - Balance des comptes	39

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	51

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	53
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	54
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	58
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	60
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	61
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	63
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	64
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	65
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	66
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	67
B3 - Etat des provisions	68
B4 - Etat des charges transférées	70
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	71
B6 - Prêts	72
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	73
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	74
B7.3 - Etat des emprunts garantis	75
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	76
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	77
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	78
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	79
B7.8 - Autres engagements donnés	80

B7.9 - Autres engagements reçus	83
B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	86
B9 - Etat du personnel	86
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	87
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	87
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	88
C - Etats annexés budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	89
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	90
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	91
C2.1 - Situation des AP	93
C2.2 - Situation des AE	94
IV - Annexes	
C - Etats annexés budgétaires	
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	95
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	102
IV - Etats annexés	
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	109
D2 - Gestion des fonds européens	110
D3 - Actions de formation des élus	111
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	112
D5 - Identification des flux croisés	113
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	114
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	115
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	117
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	118
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	119
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	120
E - État des Contrôles du Compte Financier	121
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	122

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	10064

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Ratios de niveau

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	27.63
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	24.22
3 Dépenses d'équipement brut / population	0
4 Encours de dette / population (2)(3)	0
5 DGF / population	0

Ratios de structure et d'analyse financière

	Valeurs
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	72.92 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	114.095 %
8 Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	-14.07 %
9 Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement	-14.07 %
10 Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	0 %
11 Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	0

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 700,00	260 200,00	262 900,00
	Recettes réalisées (1)	B	1 716,78	243 791,52	245 508,30
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	10 130,45	293 562,31	303 692,76
	Dépenses réalisées (1)	E	50,00	279 572,88	279 622,88
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	1 666,78	-35 781,36	-34 114,58
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	7 430,18	33 363,23	40 793,41
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	9 096,96	-2 418,13	6 678,83
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	9 096,96	-2 418,13	6 678,83

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	7 430,18	0,00	1 666,78	0,00	9 096,96
Fonctionnement	33 363,23	0,00	-35 781,36	0,00	-2 418,13
TOTAL I	40 793,41	0,00	-34 114,58	0,00	6 678,83
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27151-EHPAD CHEZ NOUS CCAS ST SULP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	-3 904 431,14	0,00	-340 081,24	3 703,42	-4 240 808,96
Fonctionnement	-66 242,93	0,00	-583 122,00	0,00	-649 364,93
Sous-Total	-3 970 674,07	0,00	-923 203,24	3 703,42	-4 890 173,89
TOTAL II	-3 970 674,07	0,00	-923 203,24	3 703,42	-4 890 173,89
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I + II + III	-3 929 880,66	0,00	-957 317,82	3 703,42	-4 883 495,06

EHPAD CHEZ NOUS rattaché au CCAS



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
EHPAD	EHPAD CHEZ NOUS				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

**I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES****EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.


I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES
DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Bilan synthétique (en milliers d'euros)**

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	20,95
Subventions d'investissement versées	0,00	Neutralisations et régularisations	-34,22
Autres immobilisations incorporelles	0,00	Réserves	25,23
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	33,36
Terrains	0,00	Résultat de l'exercice	-35,78
Constructions	0,00	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	0,00
Réseaux et installations de voirie	0,00	TOTAL FONDS PROPRES (I)	9,55
Réseaux divers	0,00	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	0,00	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTES FINANCIÈRES	0,00
Autres	2,96	Emprunts obligataires	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	0,00
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	0,00	Dettes financières et autres emprunts	0,55
Immobilisations financières (nettes)	0,45	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	0,55
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	3,42	DETTES NON FINANCIÈRES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1,69
Stocks	0,00	Autres dettes non financières	247,97
Créances	5,02	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	249,67
Trésorerie	257,23	TOTAL TRÉSORERIE (4)	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	262,25	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	250,22
Comptes de régularisation (III)	0,04	Comptes de régularisation (III)	5,95
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	265,72	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	265,72

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	0,00	0,00
Dotations de l'état	0,00	0,00
Participations	224,96	243,36
Compensations, autres attributions et autres participations	8,89	17,43
Dons et legs	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services	5,49	3,35
Produits des cessions d'actifs	0,00	0,00
Autres produits de gestion	1,99	0,18
Production stockée et immobilisée	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,18	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	241,50	264,32
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Achats et charges externes	83,88	87,23
Charges de personnel	180,82	155,52
Indemnités des élus (et membres du CESR)	0,32	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	0,00	0,50
Impôts et taxes	3,36	2,98
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	1,47	1,72
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	0,00	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	0,00	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	269,85	247,95

**I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES****Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre	7,43	5,78
Autres charges	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	7,43	5,78
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	-35,78	10,60
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	-35,78	10,60

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
TFPB		0,00 0	0,00	0,00
TFPNB		0,00 0	0,00	0,00
CFE		0,00 0	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...



II – EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 830,45	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 500,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		9 330,45	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	800,00	50,00	6,25	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		800,00	50,00	6,25	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		10 130,45	50,00	0,49	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		10 130,45	50,00	0,49	0,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		10 130,45	50,00		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500,00	50,00	10,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	200,00	197,80	98,90	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		700,00	247,80	35,40	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	2 000,00	1 468,98	73,45	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		2 000,00	1 468,98	73,45	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		2 700,00	1 716,78	63,58	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		7 430,45			
Total des recettes de la section d'investissement		10 130,45	1 716,78		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324



II – EXECUTION BUDGETAIRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	78 357,31	65 855,51	1 692,63	67 548,14	86,21	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	204 000,00	202 510,96	292,50	202 803,46	99,41	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	8 605,00	7 647,30	105,00	7 752,30	90,09	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		290 962,31	276 013,77	2 090,13	278 103,90	95,58	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		291 562,31	276 013,77	2 090,13	278 103,90	95,38	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	2 000,00	1 468,98	0,00	1 468,98	73,45	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		2 000,00	1 468,98	0,00	1 468,98	73,45	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		293 562,31	277 482,75	2 090,13	279 572,88	95,23	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		293 562,31	277 482,75	2 090,13	279 572,88		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = R1 040 ; DF 043 = RF 043



II – EXECUTION BUDGETAIRE
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	2 000,00	2 288,21	0,00	2 288,21	114,41	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 500,00	5 494,23	0,00	5 494,23	156,98	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	254 000,00	233 845,08	0,00	233 845,08	92,06	0,00
75	Autres produits de gestion courante	250,00	1 986,88	0,00	1 986,88	794,75	0,00
Total des recettes de gestion des services		259 750,00	243 614,40	0,00	243 614,40	93,79	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	450,00	177,12	0,00	177,12	39,36	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		260 200,00	243 791,52	0,00	243 791,52	93,69	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		260 200,00	243 791,52	0,00	243 791,52	93,69	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		33 362,31					
Total des recettes de la section de fonctionnement		293 562,31	243 791,52	0,00	243 791,52		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 830,45	0,00	0,00	0,00	3 830,45
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	5 500,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		9 330,45	0,00	0,00	0,00	9 330,45
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	50,00	0,00	50,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	800,00	50,00	0,00	50,00	750,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		800,00	50,00	0,00	50,00	750,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		10 130,45	50,00	0,00	50,00	10 080,45
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**Dépenses d'investissement - Vue détaillée**

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		10 130,45	50,00	0,00	50,00	10 080,45
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		10 130,45	50,00	0,00	50,00	10 080,45

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	50,00	0,00	50,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	500,00	50,00	0,00	50,00	450,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	197,80	0,00	197,80	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	200,00	197,80	0,00	197,80	2,20
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		700,00	247,80	0,00	247,80	452,20
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2805	Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	0,00	70,32	0,00	70,32	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	1 069,00	0,00	1 069,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	90,76	0,00	90,76	0,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00	33,00	0,00	33,00	0,00
28188	Autres	0,00	205,90	0,00	205,90	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>total chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>2 000,00</i>	<i>1 468,98</i>	<i>0,00</i>	<i>1 468,98</i>	<i>531,02</i>
<i>total chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre en investissement		2 000,00	1 468,98	0,00	1 468,98	531,02
Total des recettes d'investissement de l'exercice		2 700,00	1 716,78	0,00	1 716,78	983,22
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		7 430,45	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		10 130,45	1 716,78	0,00	1 716,78	8 413,67

II – EXECUTION BUDGETAIRE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES



Cet état ne contient pas d'information.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
60611	Eau et assainissement	0,00	1 174,16	0,00	1 174,16	0,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	318,46	2,27	316,19	0,00
60613	Chauffage urbain	0,00	651,74	95,12	556,62	0,00
60622	Carburants	0,00	445,08	0,00	445,08	0,00
60623	Alimentation	0,00	3 194,14	1 689,33	1 504,81	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	630,80	3,55	627,25	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	5 537,00	787,50	4 749,50	0,00
61221	Matériel roulant	0,00	3 138,26	0,00	3 138,26	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	6 267,00	468,00	5 799,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	861,51	66,27	795,24	0,00
615221	Bâtiments publics	0,00	144,00	0,00	144,00	0,00
61551	Matériel roulant	0,00	25,00	0,00	25,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	2 401,20	0,00	2 401,20	0,00
6161	Multirisques	0,00	2 315,56	0,00	2 315,56	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	29 080,00	1 170,00	27 910,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	2 750,19	0,00	2 750,19	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	132,00	0,00	132,00	0,00
6238	Divers	0,00	56,10	0,00	56,10	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	208,67	0,00	208,67	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	597,11	147,07	450,04	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	3 588,45	0,00	3 588,45	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	405,79	0,00	405,79	0,00
62871	A la collectivité de rattachement 4	0,00	8 055,03	0,00	8 055,03	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	78 357,31	71 977,25	4 429,11	67 548,14	10 809,17
6211	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00	16 766,21	16 766,21	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6215	Personnel affecté par la commune membre du GFP	0,00	16 333,77	0,00	16 333,77	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	573,62	0,00	573,62	0,00
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	0,00	2 787,97	0,00	2 787,97	0,00
64111	Rémunération principale	0,00	84 123,00	0,00	84 123,00	0,00
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	0,00	955,54	0,00	955,54	0,00
64113	NBI	0,00	1 856,52	0,00	1 856,52	0,00
64118	Autres indemnités.	0,00	1 543,37	0,00	1 543,37	0,00
64131	Rémunérations	0,00	34 486,20	0,00	34 486,20	0,00
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	0,00	11,45	0,00	11,45	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	327,84	0,00	327,84	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	23 973,14	0,00	23 973,14	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	27 869,43	0,00	27 869,43	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	1 419,11	0,00	1 419,11	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	3 220,00	0,00	3 220,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	700,00	0,00	700,00	0,00
6488	Autres	0,00	2 622,50	0,00	2 622,50	0,00
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	204 000,00	219 569,67	16 766,21	202 803,46	1 196,54
total chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65133	Secours d'urgence	0,00	51,31	0,00	51,31	0,00
65134	Aides	0,00	5 723,71	20,00	5 703,71	0,00
65138	Autres secours	0,00	1 674,83	0,00	1 674,83	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	321,00	0,00	321,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
65888	Autres	0,00	1,45	0,00	1,45	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	8 605,00	7 772,30	20,00	7 752,30	852,70
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		290 962,31	299 319,22	21 215,32	278 103,90	12 858,41
total chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
Total des dépenses réelles et mixtes		291 562,31	299 319,22	21 215,32	278 103,90	13 458,41
<i>total chapitre 023</i>	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	1 468,98	0,00	1 468,98	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000,00	1 468,98	0,00	1 468,98	531,02
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 000,00	1 468,98	0,00	1 468,98	531,02
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		293 562,31	300 788,20	21 215,32	279 572,88	13 989,43
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		293 562,31	300 788,20	21 215,32	279 572,88	13 989,43

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	2 288,21	0,00	2 288,21	0,00
total chapitre 013	Atténuations de charges	2 000,00	2 288,21	0,00	2 288,21	-288,21
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	par des tiers	0,00	5 494,23	0,00	5 494,23	0,00
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 500,00	5 494,23	0,00	5 494,23	-1 994,23
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	0,00	3 766,08	0,00	3 766,08	0,00
7473	Départements	0,00	13 890,00	2 700,00	11 190,00	0,00
74748	Autres communes	0,00	210 000,00	0,00	210 000,00	0,00
74888	Autres	0,00	10 975,00	2 086,00	8 889,00	0,00
total chapitre 74	Dotations et participations	254 000,00	238 631,08	4 786,00	233 845,08	20 154,92
7583	Participations des bénéficiaires d'une mesure d'accompagnement social personnalisé	0,00	1 629,00	0,00	1 629,00	0,00
75888	Autres	0,00	357,88	0,00	357,88	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	250,00	1 986,88	0,00	1 986,88	-1 736,88
Total des recettes de gestion des services		259 750,00	248 400,40	4 786,00	243 614,40	16 135,60
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants.	0,00	177,12	0,00	177,12	0,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions	450,00	177,12	0,00	177,12	272,88
Total des recettes réelles et mixtes		260 200,00	248 577,52	4 786,00	243 791,52	16 408,48
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>total chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		260 200,00	248 577,52	4 786,00	243 791,52	16 408,48
002 Résultat de fonctionnement reporté		33 362,31	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section de fonctionnement		293 562,31	248 577,52	4 786,00	243 791,52	49 770,79

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles		6 816,21	6 816,21	0,00	70,32
Immobilisations incorporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux et installations de voirie		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux divers		0,00	0,00	0,00	0,00
Installations techniques, agencements et matériel		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres		25 148,92	22 184,18	2 964,74	4 363,40
Immobilisations corporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		453,00	0,00	453,00	453,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		32 418,13	29 000,39	3 417,74	4 886,72
ACTIF CIRCULANT		0,00	0,00	0,00	0,00
STOCKS		0,00	0,00	0,00	0,00
CRÉANCES		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		0,00	0,00	0,00	2 700,00
Créances sur les redevables et comptes rattachés		3 852,53	557,51	3 295,02	2 182,15
Avances et acomptes versés par la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur budgets annexes		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur les autres débiteurs		2 157,87	431,57	1 726,30	3 683,05
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		0,00	0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS**Bilan (en euros)**

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		6 010,40	989,08	5 021,32	8 565,20
TRÉSORERIE		0,00	0,00	0,00	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITÉS		257 232,60	0,00	257 232,60	929 997,11
AUTRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		257 232,60	0,00	257 232,60	929 997,11
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		43,51	0,00	43,51	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		295 704,64	29 989,47	265 715,17	943 449,03

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		0,00	0,00
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		0,00	0,00
Dotations		10 815,24	10 815,24
Fonds globalisés		7 850,65	7 652,85
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
Rattachées à un actif amortissable		0,00	0,00
Rattachées à un actif non amortissable		2 286,74	2 286,74
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-34 218,49	-34 218,49
RÉSERVES		25 230,56	25 230,56
REPORT A NOUVEAU		33 363,23	22 768,23
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-35 781,36	10 595,00
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		0,00	0,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		0,00	0,00
TOTAL FONDS PROPRES (I)		9 546,57	45 130,13
PASSIF		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR CHARGES		0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES		0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		0,00	0,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		550,00	550,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		550,00	550,00
DETTES NON FINANCIÈRES		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 692,63	4 429,11
Dettes fiscales et sociales		0,00	16 766,21
Avances et acomptes reçus		0,00	0,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS**Bilan (en euros)**

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité		0,00	0,00
Dettes sur budgets annexes		247 574,76	872 378,66
Autres dettes non financières		398,40	22,66
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00	0,00
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		249 665,79	893 596,64
TRÉSORERIE		0,00	0,00
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)		0,00	0,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		250 215,79	894 146,64
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		5 952,81	4 172,26
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		265 715,17	943 449,03

III – ÉTATS FINANCIERS
Compte de résultat (en euros)


	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		0,00	0,00	0,00
Dotations de l'état		0,00	0,00	0,00
Participations		224 956,08	243 364,08	-18 408,00
Compensations, autres attributions et autres participations		8 889,00	17 429,00	-8 540,00
Dons et legs		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		0,00	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services		5 494,23	3 349,00	2 145,23
Produits des cessions d'actifs		0,00	0,00	0,00
Autres produits de gestion		1 986,88	182,36	1 804,52
Production stockée et immobilisée		0,00	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		177,12	0,00	177,12
Reprises du financement rattaché à un actif		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		241 503,31	264 324,44	-22 821,13
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes		83 881,91	87 232,23	-3 350,32
Charges de personnel		180 819,89	155 518,24	25 301,65
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>123 638,21</i>	<i>107 621,65</i>	<i>16 016,56</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>57 181,68</i>	<i>47 896,59</i>	<i>9 285,09</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		321,00	0,00	321,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		1,45	501,49	-500,04
Impôts et taxes		3 361,59	2 980,07	381,52
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		1 468,98	1 716,78	-247,80
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00



III – ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat (en euros)

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		269 854,82	247 948,81	21 906,01
CHARGES D'INTERVENTION		0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre		7 429,85	5 780,63	1 649,22
<i>Dont ménages</i>		7 429,85	5 780,63	1 649,22
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont collectivités territoriales</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont autres organismes publics</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont établissements d'enseignement</i>		0,00	0,00	0,00
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	0,00	0,00
Autres charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		7 429,85	5 780,63	1 649,22
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		-35 781,36	10 595,00	-46 376,36
PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00
Produits des participations et des prêts		0,00	0,00	0,00
Produits des valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		0,00	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts		0,00	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres charges financières		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		0,00	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		-35 781,36	10 595,00	-46 376,36

Exercice 2025	
Envoyé en préfecture le 11/05/2026	
Reçu en préfecture le 11/05/2026	
Publié le 11/05/2026	
ID : 081-268101151-20260428-DL260428010-BF	

III – ÉTATS FINANCIERS
Compte de résultat (en euros)

Exercice 2025	
Envoyé en préfecture le 11/05/2026	
Reçu en préfecture le 11/05/2026	
Publié le 11/05/2026	
ID : 081-268101151-20260428-DL260428010-BF	

III – ÉTATS FINANCIERS**Annexe**

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations	0,00	10 549,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 549,47	0,00	10 549,47
10222	F.C.T.V.A.	0,00	7 652,85	0,00	0,00	0,00	197,80	0,00	7 850,65	0,00	7 850,65
	Sous Total compte 1022	0,00	7 652,85	0,00	0,00	0,00	197,80	0,00	7 850,65	0,00	7 850,65
10251	Dons et legs en capital	0,00	265,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265,77	0,00	265,77
	Sous Total compte 1025	0,00	265,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265,77	0,00	265,77
	Sous Total compte 102	0,00	18 468,09	0,00	0,00	0,00	197,80	0,00	18 665,89	0,00	18 665,89
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	25 230,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 230,56	0,00	25 230,56
	Sous Total compte 106	0,00	25 230,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 230,56	0,00	25 230,56
	Sous Total compte 10	0,00	43 698,65	0,00	0,00	0,00	197,80	0,00	43 896,45	0,00	43 896,45
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	22 768,23	0,00	10 595,00	0,00	0,00	0,00	33 363,23	0,00	33 363,23
	Sous Total compte 11	0,00	22 768,23	0,00	10 595,00	0,00	0,00	0,00	33 363,23	0,00	33 363,23
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)	0,00	10 595,00	10 595,00	0,00	0,00	0,00	10 595,00	10 595,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	0,00	10 595,00	10 595,00	0,00	0,00	0,00	10 595,00	10 595,00	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	2 286,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 286,74	0,00	2 286,74
	Sous Total compte 132	0,00	2 286,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 286,74	0,00	2 286,74
	Sous Total compte 13	0,00	2 286,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 286,74	0,00	2 286,74
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	550,00	0,00	0,00	50,00	50,00	50,00	600,00	0,00	550,00
	Sous Total compte 16	0,00	550,00	0,00	0,00	50,00	50,00	50,00	600,00	0,00	550,00
193	Autres neutralisations et régularisation	34 218,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 218,49	0,00	34 218,49	0,00
	Sous Total compte 19	34 218,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 218,49	0,00	34 218,49	0,00
	Total classe 1	34 218,49	79 898,62	10 595,00	10 595,00	50,00	247,80	44 863,49	90 741,42	34 218,49	80 096,42
2051	Concessions et droits similaires	6 816,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 816,21	0,00	6 816,21	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 205	6 816,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 816,21	0,00	6 816,21	0,00
	Sous Total compte 20	6 816,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 816,21	0,00	6 816,21	0,00
21828	Autres matériels de transport	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00	7 500,00	0,00
	Sous Total compte 2182	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00	7 500,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	15 028,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 028,97	0,00	15 028,97	0,00
	Sous Total compte 2183	15 028,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 028,97	0,00	15 028,97	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 153,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 153,25	0,00	2 153,25	0,00
	Sous Total compte 2184	2 153,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 153,25	0,00	2 153,25	0,00
2185	Matériel de téléphonie	166,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166,80	0,00	166,80	0,00
2188	Autres	299,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	299,90	0,00	299,90	0,00
	Sous Total compte 218	25 148,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 148,92	0,00	25 148,92	0,00
	Sous Total compte 21	25 148,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 148,92	0,00	25 148,92	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	453,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	453,00	0,00	453,00	0,00
	Sous Total compte 27	453,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	453,00	0,00	453,00	0,00
2805	Concessions, brevets, licences, droits e	0,00	6 745,89	0,00	0,00	0,00	70,32	0,00	6 816,21	0,00	6 816,21
	Sous Total compte 280	0,00	6 745,89	0,00	0,00	0,00	70,32	0,00	6 816,21	0,00	6 816,21
281828	Autres matériels de transport	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00	7 500,00
	Sous Total compte 28182	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00	7 500,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	12 601,32	66,00	0,00	0,00	1 069,00	66,00	13 670,32	0,00	13 604,32
	Sous Total compte 28183	0,00	12 601,32	66,00	0,00	0,00	1 069,00	66,00	13 670,32	0,00	13 604,32
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	557,20	0,00	0,00	0,00	90,76	0,00	647,96	0,00	647,96
	Sous Total compte 28184	0,00	557,20	0,00	0,00	0,00	90,76	0,00	647,96	0,00	647,96

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28185	Matériel de téléphonie	0,00	33,00	0,00	66,00	0,00	33,00	0,00	132,00	0,00	132,00
28188	Autres	0,00	94,00	0,00	0,00	0,00	205,90	0,00	299,90	0,00	299,90
	Sous Total compte 2818	0,00	20 785,52	66,00	66,00	0,00	1 398,66	66,00	22 250,18	0,00	22 184,18
	Sous Total compte 281	0,00	20 785,52	66,00	66,00	0,00	1 398,66	66,00	22 250,18	0,00	22 184,18
	Sous Total compte 28	0,00	27 531,41	66,00	66,00	0,00	1 468,98	66,00	29 066,39	0,00	29 000,39
	Total classe 2	32 418,13	27 531,41	66,00	66,00	0,00	1 468,98	32 484,13	29 066,39	32 418,13	29 000,39
4011	Fournisseurs	0,00	0,00	61 148,46	61 148,46	0,00	0,00	61 148,46	61 148,46	0,00	0,00
	Sous Total compte 401	0,00	0,00	61 148,46	61 148,46	0,00	0,00	61 148,46	61 148,46	0,00	0,00
408	Fournisseurs - Factures non parvenues	0,00	4 429,11	4 429,11	1 692,63	0,00	0,00	4 429,11	6 121,74	0,00	1 692,63
	Sous Total compte 40	0,00	4 429,11	65 577,57	62 841,09	0,00	0,00	65 577,57	67 270,20	0,00	1 692,63
411	Redevables	0,00	0,00	1 961,88	896,88	0,00	0,00	1 961,88	896,88	1 065,00	0,00
4161	Créances douteuses	2 787,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 787,53	0,00	2 787,53	0,00
	Sous Total compte 416	2 787,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 787,53	0,00	2 787,53	0,00
	Sous Total compte 41	2 787,53	0,00	1 961,88	896,88	0,00	0,00	4 749,41	896,88	3 852,53	0,00
421	Personnel - Rémunérations dues	0,00	0,00	95 812,55	95 812,55	0,00	0,00	95 812,55	95 812,55	0,00	0,00
	Sous Total compte 42	0,00	0,00	95 812,55	95 812,55	0,00	0,00	95 812,55	95 812,55	0,00	0,00
431	Sécurité sociale	0,00	0,00	53 204,89	53 204,89	0,00	0,00	53 204,89	53 204,89	0,00	0,00
437	Autres organismes sociaux	0,00	0,00	29 436,53	29 436,53	0,00	0,00	29 436,53	29 436,53	0,00	0,00
	Sous Total compte 43	0,00	0,00	82 641,42	82 641,42	0,00	0,00	82 641,42	82 641,42	0,00	0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r	0,00	0,00	1 920,00	1 920,00	0,00	0,00	1 920,00	1 920,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 442	0,00	0,00	1 920,00	1 920,00	0,00	0,00	1 920,00	1 920,00	0,00	0,00
44312	Recettes - Amiable	0,00	0,00	197,80	197,80	0,00	0,00	197,80	197,80	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4431	0,00	0,00	197,80	197,80	0,00	0,00	197,80	197,80	0,00	0,00
44341	Dépenses	0,00	0,00	41 155,01	41 155,01	0,00	0,00	41 155,01	41 155,01	0,00	0,00
	Sous Total compte 4434	0,00	0,00	41 155,01	41 155,01	0,00	0,00	41 155,01	41 155,01	0,00	0,00
	Sous Total compte 443	0,00	0,00	41 352,81	41 352,81	0,00	0,00	41 352,81	41 352,81	0,00	0,00
447	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	3 074,67	3 074,67	0,00	0,00	3 074,67	3 074,67	0,00	0,00
4486	Autres charges à payer	0,00	16 766,21	16 766,21	0,00	0,00	0,00	16 766,21	16 766,21	0,00	0,00
4487	Produits à recevoir	2 700,00	0,00	0,00	2 700,00	0,00	0,00	2 700,00	2 700,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 448	2 700,00	16 766,21	16 766,21	2 700,00	0,00	0,00	19 466,21	19 466,21	0,00	0,00
	Sous Total compte 44	2 700,00	16 766,21	63 113,69	49 047,48	0,00	0,00	65 813,69	65 813,69	0,00	0,00
4511	Compte de rattachement avec... (à subdiv	0,00	872 378,66	5 208 594,51	4 583 790,61	0,00	0,00	5 208 594,51	5 456 169,27	0,00	247 574,76
	Sous Total compte 451	0,00	872 378,66	5 208 594,51	4 583 790,61	0,00	0,00	5 208 594,51	5 456 169,27	0,00	247 574,76
	Sous Total compte 45	0,00	872 378,66	5 208 594,51	4 583 790,61	0,00	0,00	5 208 594,51	5 456 169,27	0,00	247 574,76
466	Excédents de versement	0,00	2,66	11 964,75	11 962,99	0,00	0,00	11 964,75	11 965,65	0,00	0,90
46711	Autres comptes créditeurs	0,00	0,00	8 781,02	8 781,02	0,00	0,00	8 781,02	8 781,02	0,00	0,00
	Sous Total compte 4671	0,00	0,00	8 781,02	8 781,02	0,00	0,00	8 781,02	8 781,02	0,00	0,00
46721	Débiteurs divers - Amiable	0,00	0,00	23,00	23,00	0,00	0,00	23,00	23,00	0,00	0,00
46726	Débiteurs divers - Contentieux	2 157,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 157,87	0,00	2 157,87	0,00
	Sous Total compte 4672	2 157,87	0,00	23,00	23,00	0,00	0,00	2 180,87	23,00	2 157,87	0,00
	Sous Total compte 467	2 157,87	0,00	8 804,02	8 804,02	0,00	0,00	10 961,89	8 804,02	2 157,87	0,00
4686	Charges à payer	0,00	20,00	20,00	397,50	0,00	0,00	20,00	417,50	0,00	397,50
4687	Produits à recevoir	2 086,00	0,00	0,00	2 086,00	0,00	0,00	2 086,00	2 086,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 468	2 086,00	20,00	20,00	2 483,50	0,00	0,00	2 106,00	2 503,50	0,00	397,50

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 46	4 243,87	22,66	20 788,77	23 250,51	0,00	0,00	25 032,64	23 273,17	1 759,47	0,00
4711	Versements des régisseurs	0,00	0,00	5 544,23	5 544,23	0,00	0,00	5 544,23	5 544,23	0,00	0,00
47134	Subventions	0,00	0,00	212 259,65	212 259,65	0,00	0,00	212 259,65	212 259,65	0,00	0,00
47138	Autres	0,00	0,00	51 382,83	55 319,18	0,00	0,00	51 382,83	55 319,18	0,00	3 936,35
	Sous Total compte 4713	0,00	0,00	263 642,48	267 578,83	0,00	0,00	263 642,48	267 578,83	0,00	3 936,35
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiqu	0,00	2 045,13	21 973,58	21 944,91	0,00	0,00	21 973,58	23 990,04	0,00	2 016,46
	Sous Total compte 47141	0,00	2 045,13	21 973,58	21 944,91	0,00	0,00	21 973,58	23 990,04	0,00	2 016,46
47143	Flux d'encaissements à réimputer	0,00	2 127,13	8 961,91	6 834,78	0,00	0,00	8 961,91	8 961,91	0,00	0,00
	Sous Total compte 4714	0,00	4 172,26	30 935,49	28 779,69	0,00	0,00	30 935,49	32 951,95	0,00	2 016,46
4718	Autres recettes à régulariser	0,00	0,00	2 046,40	2 046,40	0,00	0,00	2 046,40	2 046,40	0,00	0,00
	Sous Total compte 471	0,00	4 172,26	302 168,60	303 949,15	0,00	0,00	302 168,60	308 121,41	0,00	5 952,81
47218	Autres dépenses	0,00	0,00	2 745,96	2 745,96	0,00	0,00	2 745,96	2 745,96	0,00	0,00
	Sous Total compte 4721	0,00	0,00	2 745,96	2 745,96	0,00	0,00	2 745,96	2 745,96	0,00	0,00
4722	Commissions bancaires en instance de man	0,00	0,00	67,78	24,27	0,00	0,00	67,78	24,27	43,51	0,00
4728	Autres dépenses à régulariser	0,00	0,00	32 940,98	32 940,98	0,00	0,00	32 940,98	32 940,98	0,00	0,00
	Sous Total compte 472	0,00	0,00	35 754,72	35 711,21	0,00	0,00	35 754,72	35 711,21	43,51	0,00
	Sous Total compte 47	0,00	4 172,26	337 923,32	339 660,36	0,00	0,00	337 923,32	343 832,62	0,00	5 909,30
4911	Dépréciations des comptes de redevables	0,00	605,38	47,87	0,00	0,00	0,00	47,87	605,38	0,00	557,51
	Sous Total compte 491	0,00	605,38	47,87	0,00	0,00	0,00	47,87	605,38	0,00	557,51
4961	Dépréciations des comptes de débiteurs d	0,00	560,82	129,25	0,00	0,00	0,00	129,25	560,82	0,00	431,57
	Sous Total compte 496	0,00	560,82	129,25	0,00	0,00	0,00	129,25	560,82	0,00	431,57
	Sous Total compte 49	0,00	1 166,20	177,12	0,00	0,00	0,00	177,12	1 166,20	0,00	989,08

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 4	9 731,40	898 935,10	5 876 590,83	5 237 940,90	0,00	0,00	5 886 322,23	6 136 876,00	6 053,91	256 607,68
5115	Cartes bancaires à l'encaissement	0,00	0,00	22 790,13	22 790,13	0,00	0,00	22 790,13	22 790,13	0,00	0,00
51172	Chèques impayés	0,00	0,00	4 617,59	4 617,59	0,00	0,00	4 617,59	4 617,59	0,00	0,00
51178	Autres valeurs impayées	0,00	0,00	1 917,19	1 917,19	0,00	0,00	1 917,19	1 917,19	0,00	0,00
	Sous Total compte 5117	0,00	0,00	6 534,78	6 534,78	0,00	0,00	6 534,78	6 534,78	0,00	0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement	0,00	0,00	138 437,18	138 437,18	0,00	0,00	138 437,18	138 437,18	0,00	0,00
	Sous Total compte 511	0,00	0,00	167 762,09	167 762,09	0,00	0,00	167 762,09	167 762,09	0,00	0,00
515	Compte au Trésor	929 847,11	0,00	4 886 635,15	5 559 399,66	0,00	0,00	5 816 482,26	5 559 399,66	257 082,60	0,00
	Sous Total compte 51	929 847,11	0,00	5 054 397,24	5 727 161,75	0,00	0,00	5 984 244,35	5 727 161,75	257 082,60	0,00
5411	Régisseurs d'avances (avances)	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00	0,00
5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	50,00	0,00
	Sous Total compte 541	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	150,00	0,00
	Sous Total compte 54	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	150,00	0,00
580	Opérations d'ordre budgétaires	0,00	0,00	1 468,98	1 468,98	0,00	0,00	1 468,98	1 468,98	0,00	0,00
584	Encaissement par lecture optique	0,00	0,00	823 232,69	823 232,69	0,00	0,00	823 232,69	823 232,69	0,00	0,00
588	Autres virements internes	0,00	0,00	2,36	2,36	0,00	0,00	2,36	2,36	0,00	0,00
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	824 704,03	824 704,03	0,00	0,00	824 704,03	824 704,03	0,00	0,00
	Total classe 5	929 997,11	0,00	5 879 101,27	6 551 865,78	0,00	0,00	6 809 098,38	6 551 865,78	257 232,60	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 174,16	0,00	1 174,16	0,00	1 174,16	0,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	318,46	2,27	318,46	2,27	316,19	0,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	651,74	95,12	651,74	95,12	556,62	0,00
	Sous Total compte 6061	0,00	0,00	0,00	0,00	2 144,36	97,39	2 144,36	97,39	2 046,97	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	445,08	0,00	445,08	0,00	445,08	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	3 194,14	1 689,33	3 194,14	1 689,33	1 504,81	0,00
	Sous Total compte 6062	0,00	0,00	0,00	0,00	3 639,22	1 689,33	3 639,22	1 689,33	1 949,89	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	630,80	3,55	630,80	3,55	627,25	0,00
	Sous Total compte 6063	0,00	0,00	0,00	0,00	630,80	3,55	630,80	3,55	627,25	0,00
	Sous Total compte 606	0,00	0,00	0,00	0,00	6 414,38	1 790,27	6 414,38	1 790,27	4 624,11	0,00
	Sous Total compte 60	0,00	0,00	0,00	0,00	6 414,38	1 790,27	6 414,38	1 790,27	4 624,11	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	5 537,00	787,50	5 537,00	787,50	4 749,50	0,00
61221	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	3 138,26	0,00	3 138,26	0,00	3 138,26	0,00
	Sous Total compte 6122	0,00	0,00	0,00	0,00	3 138,26	0,00	3 138,26	0,00	3 138,26	0,00
	Sous Total compte 612	0,00	0,00	0,00	0,00	3 138,26	0,00	3 138,26	0,00	3 138,26	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	6 267,00	468,00	6 267,00	468,00	5 799,00	0,00
	Sous Total compte 613	0,00	0,00	0,00	0,00	6 267,00	468,00	6 267,00	468,00	5 799,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	861,51	66,27	861,51	66,27	795,24	0,00
615221	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	144,00	0,00	144,00	0,00	144,00	0,00
	Sous Total compte 61522	0,00	0,00	0,00	0,00	144,00	0,00	144,00	0,00	144,00	0,00
	Sous Total compte 6152	0,00	0,00	0,00	0,00	144,00	0,00	144,00	0,00	144,00	0,00
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	25,00	0,00	25,00	0,00	25,00	0,00
	Sous Total compte 6155	0,00	0,00	0,00	0,00	25,00	0,00	25,00	0,00	25,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	2 401,20	0,00	2 401,20	0,00	2 401,20	0,00
	Sous Total compte 615	0,00	0,00	0,00	0,00	2 570,20	0,00	2 570,20	0,00	2 570,20	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	2 315,56	0,00	2 315,56	0,00	2 315,56	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 616	0,00	0,00	0,00	0,00	2 315,56	0,00	2 315,56	0,00	2 315,56	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	29 080,00	1 170,00	29 080,00	1 170,00	27 910,00	0,00
	Sous Total compte 618	0,00	0,00	0,00	0,00	29 080,00	1 170,00	29 080,00	1 170,00	27 910,00	0,00
	Sous Total compte 61	0,00	0,00	0,00	0,00	49 769,53	2 491,77	49 769,53	2 491,77	47 277,76	0,00
6211	Personnel affecté par la collectivité de	0,00	0,00	0,00	0,00	16 766,21	16 766,21	16 766,21	16 766,21	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par la collectivité me	0,00	0,00	0,00	0,00	16 333,77	0,00	16 333,77	0,00	16 333,77	0,00
	Sous Total compte 621	0,00	0,00	0,00	0,00	33 099,98	16 766,21	33 099,98	16 766,21	16 333,77	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	2 750,19	0,00	2 750,19	0,00	2 750,19	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	132,00	0,00	132,00	0,00	132,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	56,10	0,00	56,10	0,00	56,10	0,00
	Sous Total compte 623	0,00	0,00	0,00	0,00	2 938,29	0,00	2 938,29	0,00	2 938,29	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	208,67	0,00	208,67	0,00	208,67	0,00
	Sous Total compte 625	0,00	0,00	0,00	0,00	208,67	0,00	208,67	0,00	208,67	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	597,11	147,07	597,11	147,07	450,04	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	3 588,45	0,00	3 588,45	0,00	3 588,45	0,00
	Sous Total compte 626	0,00	0,00	0,00	0,00	4 185,56	147,07	4 185,56	147,07	4 038,49	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	0,00	0,00	0,00	405,79	0,00	405,79	0,00	405,79	0,00
62871	A la collectivité de rattachement 4	0,00	0,00	0,00	0,00	8 055,03	0,00	8 055,03	0,00	8 055,03	0,00
	Sous Total compte 6287	0,00	0,00	0,00	0,00	8 055,03	0,00	8 055,03	0,00	8 055,03	0,00
	Sous Total compte 628	0,00	0,00	0,00	0,00	8 460,82	0,00	8 460,82	0,00	8 460,82	0,00
	Sous Total compte 62	0,00	0,00	0,00	0,00	48 893,32	16 913,28	48 893,32	16 913,28	31 980,04	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	573,62	0,00	573,62	0,00	573,62	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges	0,00	0,00	0,00	0,00	2 787,97	0,00	2 787,97	0,00	2 787,97	0,00
	Sous Total compte 633	0,00	0,00	0,00	0,00	3 361,59	0,00	3 361,59	0,00	3 361,59	0,00
	Sous Total compte 63	0,00	0,00	0,00	0,00	3 361,59	0,00	3 361,59	0,00	3 361,59	0,00
64111	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	84 123,00	0,00	84 123,00	0,00	84 123,00	0,00
64112	Supplément familial de traitement et ind	0,00	0,00	0,00	0,00	955,54	0,00	955,54	0,00	955,54	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	1 856,52	0,00	1 856,52	0,00	1 856,52	0,00
64118	Autres indemnités.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 543,37	0,00	1 543,37	0,00	1 543,37	0,00
	Sous Total compte 6411	0,00	0,00	0,00	0,00	88 478,43	0,00	88 478,43	0,00	88 478,43	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	34 486,20	0,00	34 486,20	0,00	34 486,20	0,00
64132	Supplément familial de traitement et ind	0,00	0,00	0,00	0,00	11,45	0,00	11,45	0,00	11,45	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	327,84	0,00	327,84	0,00	327,84	0,00
	Sous Total compte 6413	0,00	0,00	0,00	0,00	34 825,49	0,00	34 825,49	0,00	34 825,49	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 288,21	0,00	2 288,21	0,00	2 288,21
	Sous Total compte 641	0,00	0,00	0,00	0,00	123 303,92	2 288,21	123 303,92	2 288,21	121 015,71	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	23 973,14	0,00	23 973,14	0,00	23 973,14	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	27 869,43	0,00	27 869,43	0,00	27 869,43	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	0,00	0,00	0,00	1 419,11	0,00	1 419,11	0,00	1 419,11	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	3 220,00	0,00	3 220,00	0,00	3 220,00	0,00
	Sous Total compte 645	0,00	0,00	0,00	0,00	56 481,68	0,00	56 481,68	0,00	56 481,68	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	700,00	0,00	700,00	0,00
	Sous Total compte 647	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	700,00	0,00	700,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	2 622,50	0,00	2 622,50	0,00	2 622,50	0,00
	Sous Total compte 648	0,00	0,00	0,00	0,00	2 622,50	0,00	2 622,50	0,00	2 622,50	0,00
	Sous Total compte 64	0,00	0,00	0,00	0,00	183 108,10	2 288,21	183 108,10	2 288,21	180 819,89	0,00
65133	Secours d'urgence	0,00	0,00	0,00	0,00	51,31	0,00	51,31	0,00	51,31	0,00
65134	Aides	0,00	0,00	0,00	0,00	5 723,71	20,00	5 723,71	20,00	5 703,71	0,00
65138	Autres secours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 674,83	0,00	1 674,83	0,00	1 674,83	0,00
	Sous Total compte 6513	0,00	0,00	0,00	0,00	7 449,85	20,00	7 449,85	20,00	7 429,85	0,00
	Sous Total compte 651	0,00	0,00	0,00	0,00	7 449,85	20,00	7 449,85	20,00	7 429,85	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	321,00	0,00	321,00	0,00	321,00	0,00
	Sous Total compte 6531	0,00	0,00	0,00	0,00	321,00	0,00	321,00	0,00	321,00	0,00
	Sous Total compte 653	0,00	0,00	0,00	0,00	321,00	0,00	321,00	0,00	321,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	1,45	0,00	1,45	0,00	1,45	0,00
	Sous Total compte 6588	0,00	0,00	0,00	0,00	1,45	0,00	1,45	0,00	1,45	0,00
	Sous Total compte 658	0,00	0,00	0,00	0,00	1,45	0,00	1,45	0,00	1,45	0,00
	Sous Total compte 65	0,00	0,00	0,00	0,00	7 772,30	20,00	7 772,30	20,00	7 752,30	0,00
6811	Dotations aux amortissements des immobil	0,00	0,00	0,00	0,00	1 468,98	0,00	1 468,98	0,00	1 468,98	0,00
	Sous Total compte 681	0,00	0,00	0,00	0,00	1 468,98	0,00	1 468,98	0,00	1 468,98	0,00
	Sous Total compte 68	0,00	0,00	0,00	0,00	1 468,98	0,00	1 468,98	0,00	1 468,98	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	300 788,20	23 503,53	300 788,20	23 503,53	279 572,88	2 288,21
70878	par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 494,23	0,00	5 494,23	0,00	5 494,23
	Sous Total compte 7087	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 494,23	0,00	5 494,23	0,00	5 494,23
	Sous Total compte 708	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 494,23	0,00	5 494,23	0,00	5 494,23

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 494,23	0,00	5 494,23	0,00	5 494,23
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 766,08	0,00	3 766,08	0,00	3 766,08
	Sous Total compte 7471	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 766,08	0,00	3 766,08	0,00	3 766,08
7473	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00	13 890,00	2 700,00	13 890,00	0,00	11 190,00
74748	Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 000,00	0,00	210 000,00	0,00	210 000,00
	Sous Total compte 7474	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 000,00	0,00	210 000,00	0,00	210 000,00
	Sous Total compte 747	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00	227 656,08	2 700,00	227 656,08	0,00	224 956,08
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	2 086,00	10 975,00	2 086,00	10 975,00	0,00	8 889,00
	Sous Total compte 7488	0,00	0,00	0,00	0,00	2 086,00	10 975,00	2 086,00	10 975,00	0,00	8 889,00
	Sous Total compte 748	0,00	0,00	0,00	0,00	2 086,00	10 975,00	2 086,00	10 975,00	0,00	8 889,00
	Sous Total compte 74	0,00	0,00	0,00	0,00	4 786,00	238 631,08	4 786,00	238 631,08	0,00	233 845,08
7583	Participations des bénéficiaires d'une m	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 629,00	0,00	1 629,00	0,00	1 629,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	357,88	0,00	357,88	0,00	357,88
	Sous Total compte 7588	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	357,88	0,00	357,88	0,00	357,88
	Sous Total compte 758	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 986,88	0,00	1 986,88	0,00	1 986,88
	Sous Total compte 75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 986,88	0,00	1 986,88	0,00	1 986,88
7817	Reprises sur dépréciations des actifs ci	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177,12	0,00	177,12	0,00	177,12
	Sous Total compte 781	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177,12	0,00	177,12	0,00	177,12
	Sous Total compte 78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177,12	0,00	177,12	0,00	177,12
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	4 786,00	246 289,31	4 786,00	246 289,31	0,00	241 503,31
	Total général	1 006 365,13	1 006 365,13	11 766 353,10	11 800 467,68	305 624,20	271 509,62	13 078 342,43	13 078 342,43	609 496,01	609 496,01

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le 11/05/2026

ID : 081-268101151-20260428-DL260428010-BF





IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 130,45	50,00	0,00	10 080,45
RECETTES	10 130,45	1 716,78	0,00	8 413,67
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	293 562,31	279 572,88	0,00	13 989,43
RECETTES	293 562,31	243 791,52	0,00	49 770,79

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 130,45	50,00	0,00	10 080,45
RECETTES	10 130,45	1 716,78	0,00	8 413,67
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	293 562,31	279 572,88	0,00	13 989,43
RECETTES	293 562,31	243 791,52	0,00	49 770,79

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 130,45	50,00	0,00	10 080,45
RECETTES	10 130,45	1 716,78	0,00	8 413,67
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	293 562,31	279 572,88	0,00	13 989,43
RECETTES	293 562,31	243 791,52	0,00	49 770,79
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	303 692,76	279 622,88	0,00	24 069,88
TOTAL GENERAL DES RECETTES	303 692,76	245 508,30	0,00	58 184,46

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00



(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le 11/05/2026



ID : 081-268101151-20260428-DL260428010-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGA

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
 Reçu en préfecture le 11/05/2026
 Publié le 11/05/2026
 ID : 081-268101151-20260428-DL260428010-BF

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	23 536,80	39 228,00	3 138,24
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir							
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)		
Crédits-bails mobiliers													
Véhicule	2025	DIAC LOCATION	5	3 138,24	23 536,80	4 707,36	4 707,36	4 707,36	4 707,36	20 398,56	39 228,00		
Crédits-bails immobiliers													
Total													
				3 138,24	23 536,80	4 707,36	4 707,36	4 707,36	4 707,36	20 398,56	39 228,00		

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS****LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,40	0,00	0,40	0,15	0,25	0,40
Adjoint technique territorial	C	0,25	0,00	0,25	0,00	0,25	0,25
Ingénieur Principal	A	0,15	0,00	0,15	0,15	0,00	0,15
FILIERE SOCIALE (d)		2,48	0,19	2,67	1,51	1,16	2,67
Agent social principal de 1ère classe	C	0,40	0,00	0,40	0,40	0,00	0,40
Agent social principal de 2ème classe	C	0,40	0,00	0,40	0,40	0,00	0,40
Assistants socio-éducatifs	A	1,68	0,19	1,87	0,71	1,16	1,87
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		3,88	0,19	4,07	2,66	1,41	4,07



(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	370	0,00	332-23-1°	A Contractuel
Assistants socio-éducatifs	A	S	680	0,00	A Autres	A Titulaire
Assistants socio-éducatifs	A	S	461	0,00	332-8-2°	CDD Contractuel en CDD
Assistants socio-éducatifs	A	S	461	0,00	332-8-2°	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				208,62		
sans grade ou sans emploi	C	PM	0	15,81	332-23-1°	A Vacataire
sans grade ou sans emploi	C	PM	0	192,81	332-23-1°	A Vacataire
TOTAL GENERAL				208,62		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à CENTRE COMMUNAL ACTIONS SOCIALES, 11 Chemin de la Planquette, 81370 Saint-Sulpice la Pointe (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

B11.1

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
 COVID-19 – SECTION D' INVESTISSEMENT**
B11.2**B11.2 – SECTION D' INVESTISSEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE
C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS
Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	7 430,45
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	7 430,45

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	7 430,45
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	7 430,45

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	2 200,00	1 666,78	0,00	1 666,78
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	2 200,00	1 666,78	0,00	1 666,78
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	7 430,45			7 430,18
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	7 430,45			7 430,18
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				9 096,96

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"
 (2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés
 (3) Mandats et titres émis
 (4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 200,00	III 1 666,78
Ressources propres externes de l'année (a)		200,00	197,80
10222	FCTVA	200,00	197,80
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 000,00	1 468,98
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 000,00	70,32
281838	Autre matériel informatique	0,00	1 069,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	90,76
28185	Matériel de téléphonie	0,00	33,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	205,90
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS**IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION
NATURE****C3.1****Présentation agrégée par nature**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION
FONCTION

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

- Axe 1° atténuation du changement climatique ;
- Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
- Axe 3° gestion des ressources en eau ;
- Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
- Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;
- Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	------------------------------------	----------------------	------------------------------	---

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
				ss statut scolaire			en alternance					
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)****1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM – INVESTISSEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM -
FONCTIONNEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00



RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT****D7.1**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT****D7.2**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS A****ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION**NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
- (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS A

Cet état ne contient pas d'information.

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.


Exercice 2025

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le 11/05/2026

ID : 081-268101151-20260428-DL260428010-BF



Envoyé en préfecture le 11/05/2026		Exercice 2025
Reçu en préfecture le 11/05/2026		
Publié le 11/05/2026	S ² LO	
ID : 081-268101151-20260428-DL260428010-BF		

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Date d'édition : 09/04/2026

Comptable(s)

M Bruno REVERDY

du 01/01/2025

Ayant exercé au cours de la gestion

au 09/04/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**BEUTIN Sebastien (1014330978-0), Inspecteur des Finances Publiques****A DDFIP DU TARN, le 10/04/2026**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

REVERDY Bruno (1013519049-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe**A GAILLAC, le 16/04/2026**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 28/04/2026 par l'organe délibérant.

BERNARDIN RAPHAEL (rbernardin-xt), PRESIDENT**A SAINT SULPICE, le 06/05/2026**